

Compte rendu du Conseil des Présidents de Ligue du 17 mars 2020

Le 17/03/20 de 18h00 à 20h00 en Gotomeeting

V1.0

Présents :

Elus FFVoile : HÉNARD Nicolas (Président) ; BACCHINI Henry (VP Délégué), HARLE Sylvie (Secrétaire générale).

Ligues :

Ligue	Président	Présent.e	Représenté.e/ Accompagné.e par
Auvergne Rhône-Alpes	DOS SANTOS Anne	Gotomeeting	
Bourgogne Franche-Comté	MEURGEY Bernard	Gotomeeting	
Bretagne	LE BRETON Bruno	Gotomeeting	
Centre	GUILLEMETTE Michel	Excusé	
Corse	DUMOULIN Christophe	Gotomeeting	
Grand Est	COUR Jean-Christophe	Gotomeeting	
Guadeloupe	DAUNAR Sacha	Gotomeeting	
Guyane	LE GALL Gilles	Absent	
Hauts de France	SOYEZ Jean-Michel	Gotomeeting	
Ile de France	LAIGLE Alain	Gotomeeting	
La Réunion	ALINCOURT Dominique	Gotomeeting	
Martinique	RENE-CORAIL Olivier	Excusé	JOSEPHA Gérard
Normandie	ADAM Paul	Gotomeeting	
Nouvelle Aquitaine	GOHIER Raymond	Gotomeeting	
Nouvelle Calédonie	DENIAUD Fabien	Absent	
Occitanie	DESPIERRES Paul-Edouard	Gotomeeting	
Pays de la Loire	RAPHALEN Serge	Gotomeeting	
SUD - Provence-Alpes-Côte-d'Azur	LE BACQUER Claude	Gotomeeting	

Invités : GANTER Pierre ; CATHELINÉAU Jacques.

Excusé : MARLIOT Eric



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

1 Introduction

Réunion exceptionnelle dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus.

Nous sommes entrés le 17/3 en phase de confinement.

Elle se tient en Gotomeeting : quelques règles de bon fonctionnement sont rappelées en début de séance (micro fermé, sauf pendant les prises de parole).

2 Ouverture par le Président de la FFVoile

Nous avons des décisions à prendre collectivement. La situation est inédite, et elle est grave. Il est difficile de connaître la situation exacte ce virus n'est pas visible, et ce qui est important est ce qui va venir.

En accord avec Paul, nous avons décidé de nous réunir sans attendre le weekend prochain. Nous pensions utile de nous concerter et surtout de vous tenir informé de où en est la Fédération : Vous avez vu passer les décisions officielles, par exemple le report de l'AG , que nous pouvons maintenant confirmer comme une bonne décision.

Nous avons pris également des décisions concernant les compétitions et la pratique dans notre réseau, ses décisions s'avèrent également bonnes avec le recul.

Le Bureau Exécutif a mis en place une cellule de crise qui se réunit tous les soirs de 18h à 20h en GoToMeeting pour faire le point et prendre les décisions qui s'imposent.

A l'Ordre du jour de ce soir :

- Pierre GANTER va vous faire un point de situation (interne et externe) pour expliquer l'organisation mise en place au sein de la fédération mais aussi ce qui est envisagé pour la suite. Cela va tourner bien sûr autour des clubs : ils sont l'actif de notre fédération et nous sommes déjà en réflexion pour voir comment les accompagner dans cette crise difficile.
- Jacques CATHELINÉAU va nous faire un point sur le sujet du haut niveau et de la haute performance. Bien évidemment ce qui est en question ce sont des Jeux olympiques de l'été prochain. une conférence de presse était organisée cet après-midi par le CIO pour informer sur la situation. Les réflexions en cours portent évidemment sur la possibilité d'un report des JO.
- Nous ferons ensuite un tour de table, assez bref, pour avoir votre sentiment et votre avis sur la situation, sachant que nous allons nous reparler dans quelques jours.

3 Point de situation fédération

Pierre GANTER prend la parole pour un point d'ensemble de la situation.

3.1 Point de situation général – mise en télétravail

Faisons d'abord un point sur la situation de la fédération. Pour nous aligner avec les décisions du Gouvernement, nous avons privilégié le télétravail pour l'ensemble des collaborateurs. En accord avec Jacques, nous avons également rapatrié l'ensemble des personnels (entraîneurs..) éparpillés autour du globe.

Le télétravail a été rendu possible car la situation avait déjà été anticipé lors de la crise du H1N1 mais aussi parce que tous sont désormais équipés d'un micro-ordinateur portable avec accès VPN. En outre, une charte du télétravail avait été mise en place il y a un mois et la connexion de tous depuis le domicile avait été vérifiée.

Le standard téléphonique de la fédération permet le renvoi des appels vers les numéros des collaborateurs. Enfin, tout le système d'information de la fédération est administrable à distance.

Les seuls postes qui ne peuvent travailler à distance sont l'accueil, le régisseur, et une partie du service comptable. Pour ces cas précis nous avons mis en place des mesures de chômage partiel ou du chômage technique.

L'objectif est la mise en sécurité des collaborateurs et de la population tout en maintenant la poursuite du travail, l'outillage permettant de continuer à travailler normalement. GoToMeeting nous permet de tenir l'ensemble des réunions dans de très bonnes conditions. L'accueil étant fermé, nous avons mis en avant la page « contact » du site internet de la fédération pour faciliter pour chacun la mise en relation avec les bons acteurs.

3.2 Organisation et gestion de la crise

- Un bureau exécutif se tient tous les soirs entre 18 et 20h.
- Une réunion fonctionnelle se tient tous les jours à 11h avec les chefs de service de la fédération pour une revue du plan d'action.
- Des points réguliers sont organisés avec Eric et les chefs de service. J'ai également demandé à ces derniers de garder un contact au minimum une fois par jour avec chacun de leurs collaborateurs. Garder le contact est essentiel dans un contexte de télétravail et de confinement.

Le plan d'actions comporte deux niveaux:

- La protection des personnes
- La protection des clubs

Il se décline à travers de la communication et de l'accompagnement aux structures.

En termes de communication, vous avez tous eu connaissance du communiqué officiel de la Fédération, qui prévoit l'arrêt des activités jusqu'au 5 avril. Compte tenu de la situation, il est probable que cette date soit révisée.

Une page dédiée a été mise en œuvre sur le site de la Fédération (<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/coronavirus.asp>) pour donner des informations : rappel des consignes sanitaires et des gestes barrière, informations sur les démarches socio-économiques... Cette page est mise à jour régulièrement.

Cette communication est complétée de la newsletter club, de « flash info » et relayée sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn).

Un « flash info » spécifique est diffusé régulièrement au Conseil d'Administration afin de lui permettre de garder un contact étroit BE-CA.

Jacques assure le lien avec les organisations externes notamment le Ministère, l'ANS, le CNOSF.

Le but est de collecter, consolider et apporter une information fiable aux structures.

3.3 Lien avec les clubs

Nous avons également décidé de prendre contact avec l'ensemble des clubs pour évaluer les difficultés qu'ils rencontrent (financières, sociales, RH..) et leur rappeler que les collaborateurs sont à leur disposition.

Un questionnaire est en cours de préparation, qui va servir de base à une opération de phoning à l'ensemble des clubs. Il sera terminé probablement demain (18 mars) et les premiers appels devraient démarrer cette

semaine, suivant une organisation en cours de mise en place et pilotée par Jacques. L'objectif est que l'ensemble des clubs ait été contacté dans un délai d'un mois.

L'objectif est de garder le lien avec les clubs et de faire en sorte qu'ils ne se sentent pas abandonnés, leur apporter au fil de l'eau l'aide dont ils ont besoin et consolider ces besoins pour porter leur parole auprès des instances.

Nicolas HENARD confirme la nécessité de mettre cette action assez vite car nous sommes tous énormément sollicités par l'ANS, le Ministère, COSMOS, qui nous demandent de faire un point régulier sur la situation. En effet, la remontée d'informations économiques est plus habituelles pour des entreprises, mais plus inhabituelles dans le monde associatif.

Le but est donc de rappeler que la fédération existe et de jouer notre rôle de lien avec les institutions.

Les ligues font également le plus souvent un gros travail pour garder le contact et c'est très bien.

Pierre GANTER confirme que nous avons beaucoup de questions, mais aussi beaucoup d'informations qui descendent. Il nous est demandé de quantifier les problématiques : les instances manifestent leur soutien mais sont en attente d'informations, souvent demandées de manière urgentes.

Paul-Edouard DESPIERRES : le questionnaire adressé aux clubs peut-il être envoyé aux ligues.

Jacques CATHELINÉAU/Pierre GANTER: oui bien sûr, mais attention, nous parlons bien d'une action de phoning. Donc les ligues vont bien sûr être informées mais il n'y a pas de questionnaire envoyé : c'est juste une trame qui va servir de base à des entretiens oraux.

Le but est de collecter une information homogène.

Bien évidemment, la trame de questionnaire sera envoyée aux ligues. On l'a voulu synthétique mais aussi conçue pour ne pas mettre l'appelant en difficulté : le but est de pouvoir renvoyer vers la page dédiée du site, qui comporte de l'information détaillée.

Paul-Edouard DESPIERRES : il convient donc d'informer les clubs de l'existence de cette page dédiée.

Pierre GANTER: oui, la newsletter club qui part ce soir ou demain informera de l'existence de cette page.

Paul ADAM : ce questionnaire me paraît très important. Pour vous aider à monter les RDV téléphoniques, suivant les intervenants, les horaires varient. Par ailleurs de nombreux clubs sont fermés, donc je suggère de s'appuyer sur les ligues pour avoir les horaires et les bonnes personnes.

Gérard JOSEPHA : nous avons transmis à l'ensemble des clubs ce qui a été mis en ligne sur le site fédéral. Suite à certaines interrogations, nous avons fait un report des informations de la DIRECCTE. La problématique essentielle des clubs était autour des salariés. Il a été demandé aux clubs pour qui nous donnent des éléments financiers sur leurs difficultés à venir. Et avec le décalage horaire, il peut être judicieux que la ligue soit la passerelle, surtout que la plupart des clubs sont fermés. Nous pouvons faire remonter l'information et nous faire le relai de l'information fédérale.

Jacques CATHELINÉAU : nous avons repris le listing de la totalité des clubs. Nous réquisitionnons les CTS dans cette action qui est urgente, notamment pour faire face à la baisse mais aussi préparer la reprise.

Comme nous sommes questionnés par de nombreuses institutions, nous devons consolider cette information pour ne pas échapper au système d'aide qui se met en place. Il faut protéger les emplois, le Président ayant rappelé que les salariés ne doivent pas payer pour cette crise.

Pour alléger le travail territorial, la fédération va déjà mener un certain nombre d'entretiens de clubs.

Ensuite nous enverrons aux ligues la liste des clubs que nous n'avons pas pu contacter.

Plusieurs cas de figure se présentent selon que les ligues ont des CTS, des CTF ou pas de cadres (ex: certaines ligues ultra marines qui n'ont pas de cadre territorial).

Pour les cadres techniques fédéraux, leur sollicitation sera évidemment soumise à l'accord des ligues employeurs de ces CTF. Ex: pour Normandie, l'interlocuteur sera Francis LE GOFF, qui va être le chef d'orchestre de l'opération et décider de la mise en œuvre de ces entretiens. Nous allons donner une échéance, le but est que cela se fasse dans les 4 à 5 semaines à venir.

Normalement, dans le fichier fédéral, nous avons les numéros des portables : nous ne savons pas s'ils sont à jour. Cela sera une occasion de mettre à jour notre base fédérale.

Nous allons envoyer aux clubs une info pour leur dire que s'ils n'ont pas été contactés d'ici 1 mois, c'est qu'il y a un problème de coordonnées et qu'il convient que le club contacte la fédération.

Bruno LE BRETON : concrètement, c'est la fédération qui va nommer les coordonnateurs par région.

Jacques CATHELIN : c'est déjà fait. Pour la Bretagne c'est Philippe DELHAYE et c'est bien la fédération qui prendra contact avec lui.

Dominique ALINCOURT : c'est une très bonne initiative que la fédération s'attèle à cette remontée d'informations. Et les ligues peuvent évidemment compléter avec des informations qui ne seraient pas dans le questionnaire.

Jean-Christophe COUR : je suis dans la situation que Jacques signalait tout à l'heure, à savoir que je n'ai pas de CTS. Ce qui serait intéressant c'est que je sache qui se charge de l'appel de mes clubs pour qu'il/elle se mette en contact avec moi là où il y a des problèmes de contact pour que nous puissions être un relais et faire en sorte que l'information passe le mieux possible.

Anne DOS SANTOS : nous avons déjà commencé à appeler l'ensemble des clubs (par nos cadres) et sommes aussi en train de revoir le budget. Nous avons priorisé l'appel des clubs qui ont des permanents pour voir quelle est la situation de maintien d'emploi ou pas. Donc d'ici demain soir, j'aurai déjà une idée assez précise de la situation et des impacts économiques. Il faudrait donc qu'on puisse se coordonner pour éviter que les clubs soient appelés plusieurs fois par des structures différentes pour les mêmes questions.

Claude LE BACQUER : dans le même sens, nous avons pu tenir notre AG à la date prévue et la crise était déjà assez avancée pour que nous puissions prendre certaines mesures. Le contact avec les clubs sur le plan économique est essentiel et je serais vraiment satisfait que nous agissions en phase pour éviter les redondances et surtout les loupés (chacun pensant que c'est l'autre qui va faire). Ça passe par le croisement des questions de la fédération avec les nôtres pour harmoniser. Laurent Gaillot s'occupe de ce sujet avec les 3 assistantes de la ligue qui s'occupent chacune d'un territoire. Elles ont été dotées d'un portable professionnel et contactent les clubs depuis chez elles, depuis hier matin pour recenser les difficultés rencontrées. Nous devrions avoir ce point de situation d'ici la fin de semaine ou début de semaine prochaine.

Raymond GOHIER : en Nouvelle Aquitaine, une cellule de crise a été mise en place dès samedi en termes administratifs et comptables et suivi des textes réglementaires. Je trouve la démarche annoncée très intéressante et nos équipes ETR sont déjà formées et donc opérationnelles. Toutes les informations sont relayées sur notre site et sur Facebook et nous pouvons donc être un bon relais pour les actions fédérales.

Christophe DUMOULIN : en Corse, pas de CTS pour nous et donc le travail a été pris en charge par les élus avec un certain nombre de démarches d'information vers nos clubs dont Nicolas et Sylvie sont en copie. Concernant le contact des clubs, je peux faire un point sur les numéros de téléphone (notamment portables) et les communiquer à la fédération pour que vous ayez un listing à jour. Nous avons également envisagé une tournée d'appels téléphoniques pour prendre la température auprès de nos clubs. Nous avons des écoles de voile qui ont des salariés et vont donc entreprendre les démarches de mise en chômage partiel ou total sur cette période. On est réactif et à votre disposition, la démarche entreprise par la fédération nous paraît très très bien.

Jacques CATHELINÉAU : Effectivement, Christophe, c'est à vous (BE de la ligue) qu'on enverra le fichier fédéral. Pour la mise à jour des téléphones, je propose que ce soit fait par notre outil mais vous pouvez prendre de l'avance bien sûr.

Pour ceux qui ont déjà engagé un travail avec les clubs, cela ne pose pas de problème que vous ayez déjà démarré, notamment quand ce sont les CTF car ce sont ceux qui vont poursuivre, donc ils vont pouvoir pré-remplir le questionnaire avec les réponses déjà collectées auprès des clubs donc ce travail est une bonne avance faite sur la suite. Notre questionnaire est très normalisé pour nous permettre d'être réactifs sur la synthèse qu'on va en faire, qui va s'incrémenter automatiquement au fil des remontées. Comme l'a dit Dominique vous pourrez compléter ces informations car en proximité, vous allez peut-être plus loin que le questionnaire fédéral, et ces informations complémentaires sont bienvenues.

Pour éviter les trous dans la raquette, le mieux est que nous fassions passer le questionnaire, que vous complétez avec les infos dont vous disposez et in fine, on aura toutes les infos, probablement enrichies avec votre propre recueil. Nous allons nous adapter.

Jean-Michel SOYEZ : Question pour Jacques, nous parlons des clubs et des Ecoles de voile, mais qu'en est-il des pôles ?

Jacques CATHELINÉAU : pour les pôles je diffère la réponse car nous gérons par priorités. Nous avons un sujet Haut Niveau global, pour lequel nous sommes en négociation avec le ministère, et il serait prématuré de faire un questionnaire pour les pôles dans ce contexte. On attend des instructions, la principale reçue à ce jour est que les pôles sont fermés au public. Nous sommes en train de travailler à de possibles dérogations, mais cela semble compliqué.

Bernard MEURGEY : suis d'accord avec ce qui a été dit et c'est très bien de faire remonter les informations des clubs. Il peut être intéressant de les aider à trouver des solutions pour leur éviter de perdre leur clientèle. Exemple pour les scolaires, si les réservations s'annulent jour après jour, il y a peut-être des démarches à faire pour éviter qu'elles se décommandent et dans l'hypothèse où les établissements rouvriraient après le printemps, il ne faudrait pas qu'ils aient annulé toutes les réservations. Nous avons déjà eu des appels des instituteurs pour savoir comment annuler, etc.

Serge RAPHALEN : en Pays de la Loire, notre AG s'est déroulée normalement le 6 mars avec le quorum qui allait bien. Dès le 9, mise en place d'une cellule de veille puisque nous avons la chance d'avoir avec nous une personne du rectorat familière de ce genre de réflexion. Dès le lundi 16 nous avons mis le personnel en télétravail avant même l'intervention d'E. MACRON. Notre coordonnateur, Grégory BOYER-GIBAUD est opérationnel. Côté pôle, il a été fermé, le lycée arrêtant son activité.

Nos clubs sont arrêtés et la difficulté éventuelle de les contacter nous pourrons la résoudre avec les contacts personnels (portables) que nous avons et qui sont à jour. Nous sommes donc relais de cette enquête pour être les plus efficaces possible.

Nicolas HENARD : ce que nous avons décrit n'est pas exclusif de ce que vous faites. Nous sommes un bateau avec des pros à chaque poste. Nous avons géré collectivement et sommes plutôt dans les fédérations qui ont bien réagi malgré la soudaineté de ce qui arrive.

Nous avons sauvé le fonctionnement de la fédération, avec une très bonne réactivité pour le télétravail et la protection des personnes. Puis très vite, comme le PR le rappelle, nous nous sommes demandé ce que les clubs allaient devenir. La démarche est de centraliser, non pas par réflexe jacobin, mais en pensant que si une base doit être à peu près à jour, c'est celle de la fédération. Cela n'exclut pas que vos infos soient à jour et donc il n'y a pas d'exclusivité de la fédé. Nous avons tous eu le réflexe de sauvegarder les personnes de garder le lien et de voir ce qui se passe pour avoir les bonnes réactions au niveau économique car les clubs vont être probablement fortement impactés.

Au niveau de notre fédération, nous sommes en train de revisiter le budget : nous sommes à un moment de l'année où il reste beaucoup de licences à prendre et avec l'annulation des grosses régates, la fédération, donc

les ligues et les clubs, on voit bien qu'on aura moins de production. On peut imaginer des gestes citoyens en encourageant les coureurs à prendre leur licence malgré tout, pour aider la fédé, mais on voit bien qu'il va se passer des choses au niveau des licences. Et au niveau des passeports voile, ce sera la même chose, même si on peut s'attendre à l'injection de forts montants dans l'économie, on va souffrir, nous sommes une activité de loisir. Il est possible que cet été, on subisse l'impact au moment des stages de voile.

On a donc une crise économique à gérer, avec quelques mois très difficiles (confinement et arrêt de l'économie) puis un redémarrage et sans doute quelques années pour revenir au niveau initial.

Il faut donc réfléchir aux produits qui vont sans doute baisser : il nous faut nous synchroniser avec vous pour prendre en compte et consolider vos chiffres à vous, pour vérifier si nos estimations sont corroborées par les vôtres.

Le budget fédéral c'est 5M€ sur titres et licences, 5 M€ CO/CPO et 1 M€ de partenariats : s'il y a des actions que nous ne pouvons pas mener, il faut réfléchir à ce que va être la réaction de l'état et son choix éventuel quant au versement des aides. Nous allons donc revisiter notre budget.

Sur le plan statutaire, on réfléchit au planning des AG, à organiser avant fin juin et cela se fera avec vous, ligues dont les AG ne se sont pas tenues. Nous sommes en lien avec le Ministère et le CNOSF pour prendre en compte leurs directives.

Notre accompagnement des clubs vise à ce qu'ils soient toujours là après la crise car ils vont souffrir. Nous réfléchissons à l'utilisation des ristournes sur les licences, au paiement des Passeports voile, à une possible utilisation de l'actif fédéral (immeuble) qu'on peut soit garder comme un actif soit rendre liquide pour aider les clubs à passer un mauvais cap. Les ligues sont invitées à faire de même, à revisiter leurs budgets car il ne faut pas non plus qu'elles chutent, avec la chute des passeports. Il faut que les ligues se posent la question des CDV et faire en sorte qu'ils se posent la question. Nous avons à imaginer tous ensemble comment notre action, comment notre dispositif soutient correctement les instances intermédiaires et surtout les clubs car si nous sommes les seuls survivants de la crise, cela ne sert à rien.

Voilà la réflexion qui est en cours avec le BE pour faire en sorte que cette crise ait le moins d'impact possible sur les ligues, les CDV et sur les clubs.

Ce soir, nous n'allons pas régler tous les problèmes car nous n'avons pas encore toutes les solutions, mais nous y travaillons.

Jacques va nous parler du Très Haut niveau.

3.4 La Très Haute Performance

Présenté par Jacques CATHELIN

NB : Nous travaillons sur les outils à distance pour le Haut Niveau, mais aussi pour le scolaire en s'interrogeant sur l'usage des NTIC pour l'enseignement par exemple.

Sur le Très Haut Niveau, on a une difficulté qui est que l'ensemble des mesures de confinement s'applique à tout le monde. Les exceptions concernent le profession de santé, de sureté, mais pas les sélectionnés aux JO et encore moins la relève. L'ensemble des fédérations olympiques essaie de négocier avec comme condition que les sectionnés ne tombent pas malades : on fait comme si les JO devaient se dérouler normalement et il faut qu'on soit prêts.

Une négociation est en cours avec la Ministre, pour que les SHN puissent continuer à s'entraîner, par exemple dans les pôles : en très petits effectifs, avec toutes les précautions qui s'imposent en matière de gestes barrière et distanciation sociale. On essaie de présenter cela comme une assimilation du statut de sélectionné à celui d'un salarié dont l'employé serait la fédération. On explique que le Sport du Haut Niveau ce n'est pas du télétravail. Si on a cette exception, on pourra questionner le Ministère pour la relève pour nos jeunes du pôle. Mais pour l'instant, c'est confinement strict. La voile reste un loisir.

Notre sport n'est pas un sport collectif, on peut donc rester à plus de 3 m, à l'exception des équipages.

Si on arrive à obtenir cette dérogation, on arrivera à entraîner nos équipes, en imaginant leur donner accès à des salles de sport préalablement parfaitement nettoyées. La voile est un sport bien placé car de plein air : un coureur qui part sur son bateau tout seul pendant 15 jours est en parfait confinement. Actuellement les ports comme La Rochelle) sont fermés, sauf pour les professionnels (pêcheurs..).

Il faut qu'on arrive à passer dans cette vague de professionnels avec le besoin impératif d'aller en mer. Si nous arrivons à obtenir cette dérogation, cela touchera très peu de monde. D'autres fédérations tentent d'obtenir quelque chose de plus large. Nous avons considéré que demander d'emblée une dérogation pour le THN et la relève, cela rend plus discutable le caractère impératif de la demande.

NB : post réunion, la négociation n'a pas abouti, le Ministère a refusé de mettre en place d'autres exceptions que les 5 cas identifiés par le décret du 16 mars.

Henry BACCHINI complète sur les questions de calendrier FFVoile en informant les responsables de calendriers des ligues. La démarche est en ligne sur le site FFVoile. L'adresse vous sera envoyée.

Il faut aussi réfléchir à la mise en place d'un mode de fonctionnement automatique pour informer les arbitres du report des compétitions et demander leurs disponibilités sur les nouvelles dates. Le DCP est en train de travailler là-dessus. En attendant nous vous invitons à être vigilants sur la désignation des arbitres sur les compétitions compte tenu de cette situation exceptionnelle. Pour les grades 4 à W, il est nécessaire d'informer le DCP et la CCA de tout report. Ces informations seront relayées sur les newsletters club et sur l'espace clubs.

Les ligues ont la responsabilité des sélections pour les championnats de France. Le DCP travaille actuellement sur une évolution du règlement de sélection au CF jeunes, évolution du retro-planning de demande des quotas et du début des inscriptions, et j'attire votre attention sur la nécessité d'avoir un comité de sélection pour gérer les situations exceptionnelles et cette recommandation prend tout son sens aujourd'hui. Il faut prévoir, si le pic de l'épidémie se produit tardivement, que nous puissions mettre en place nos championnats de France. Vous avez toujours la charge de rédiger vos règlements de sélection, en suivant les recommandations de la fédération, mais n'oubliez pas que vous êtes autonomes dans votre sélection sous réserve de notre accord final, mais depuis 14 ans, ce processus donne de bons résultats. Si vous avez d'autres sujets prioritaires, vous pouvez solliciter les équipes fédérales pour mettre en place quelque chose qui soit cohérent. Le but est de se préparer à la reprise de l'activité en nous adaptant au calendrier, avec des reports, si possible. Dans le cas contraire, il convient de mettre en place dès à présent, avec vos CA, un comité de sélection.

Christophe DUMOULIN : au niveau de la Corse, au vu de l'annulation des dernières épreuves, on a ce comité de sélection qui existe et on a déjà déroulé le processus de sélection pour les championnats de l'été. On est en stand by en attendant la suite, et il reste un peu de temps pour le CF Extrême glisse de l'automne.

Bruno LE BRETON : les dates de championnats de France n'ont pas changé ?

Henry BACCHINI : non à ce stade nous n'avons rien changé, il est urgent de patienter et de ne rien toucher à l'architecture pour l'instant.

Bruno LE BRETON : tout à fait d'accord.

Sélections internationales

Nicolas HENARD fait un point sur l'international :

L'AG de World Sailing qui devait se tenir en mai a été décalée (elle devait voter des changements de statuts de WS)

Les épreuves de sélection sont impactées : Gènes a dû annuler sa régata (elle servait de sélection pour le FINN). Nous allons évidemment devoir décaler la SOF qui n'est pas tenable en avril : nous sommes en discussion avec World Sailing pour décaler la SOF et faire en sorte qu'elle serve de sélection sur le continent européen. C'est compliqué car le calendrier est très chargé sur la fin du 2^{ème} trimestre. Nous avons offert nos services à Word

Sailing, à travers une SOF décalée. Il y a pas mal de classes qui sont en attente de cette décision pour finaliser leurs sélections. Cette vision de la situation est probablement optimiste.

4 Tour de table

Nicolas propose de terminer par un tour de table de ceux qui veulent s'exprimer. Il nous faudra aussi élaborer l'ODJ du CL du WE prochain.

Jean-Christophe COUR : avez-vous déjà des intentions sur la prolongation de la date du 5 avril sur les compétitions, les regroupements ? J'ai pas mal de question des clubs. Dans les messages qui partiront vers les clubs, peut-on être clairs sur la nature de l'interdiction : les clubs ferment-ils ou pas ? La question ne se pose plus avec le confinement évidemment, mais pour ceux qui ont des adhérents ? Mais le message initial n'était pas très clair.

Nicolas HENARD : la question ne se pose pas. Les consignes fédérales sont un peu « écrasées » par les mesures de confinement donc c'est réglé. De manière citoyenne, ce que nous dit le corps médical est : restez chez vous ! Ceux qui ne comprennent pas trop, notre responsabilité est de leur faire comprendre : le club doit être fermé.

La règle est très claire. La règle de la fédération était bien vue et en légère anticipation. Et elle sera peut-être encore un peu plus « écrasée » par les annonces du 1^{er} ministre de ce soir. Je pense que cela va plutôt aller crescendo. Certains pays ont fait plutôt très dur tout de suite en relâchant ensuite. En France, c'est plutôt le contraire. Dans la durée, ça peut aller crescendo aussi et en tant que décideur, j'agis en ayant en tête que cela peut encore grimper en intensité comme en durée. Cela répond donc à ta question : je pense que nous allons sans doute devoir prolonger les choses au-delà du 5 avril. Le pic est devant nous, et nous allons souffrir encore. Notre rôle est de diffuser le message : « restez chez vous ».

Aujourd'hui c'est dur de se positionner mais c'est ainsi que je le vois. On va essayer d'être raisonnables dans les délais : on a essayé de mettre le curseur le mieux possible, sans tout arrêter tout de suite, en laissant une chance à un espoir de meilleur et en sachant qu'on peut toujours repousser ensuite. Nous savons que c'est une difficulté pour les clubs, car ils ont des décisions à prendre, mais nous ne pouvons pas en dire plus et on se calera le mieux possible sur les décisions du gouvernement.

Sylvie : il y a 2 éléments en complément à prendre en compte :

- Il y a un gros écart entre le nombre de cas réels et le nombre de cas détectés
- Nous avons beaucoup de demandes du corps médical de ne pas agir de manière à risque d'occuper des lits d'hôpital ;

Paul-Edouard DESPIERRES : en Occitanie, nous avons des jà des informations qui nous sont communiquées par le préfet de région et par la Direction régionale Jeunesse et Sport qui nous informent que les mesures actuellement prises jusqu'au 5 avril seront probablement étendues jusqu'au 15 avril. Ils nous laissent aussi entendre que ce serait prorogé jusqu'à la fin des congés scolaires (vers le 27 avril). J'ai une question concernant les ligues qui n'ont pas pu tenir leur AG : quid de la tenue de ces AG compte tenu du report probable de l'AG FFVoile à la fin du 2^{ème} trimestre ?

En Occitanie, les écoles de voile et clubs sont fermés ; Certains ont mis leur personnel au chômage technique. Pour la ligue, nous avons mis notre personnel en télé travail sans réduction de salaire ni chômage technique.

Autre question : le CL des prochains jours se tiendra bien en Gotomeeting ?

Anne DOS SANTOS : même interrogation sur l'AG mais aussi sur la marge de manœuvre pour aider les clubs à gérer leur trésorerie. Ce sont ces problèmes qui vont arriver très vite. Quid des prélèvements de la FFVoile sur cette période-là. Nous regardons comment faire un report de factures, compéter les salaires, mais ces mesures, je ne peux pas les mettre en place faute de budget. Pour le Conseil des ligues, le sujet qui m'intéresse est le sujet soulevé par Raymond sur la formation, même si les projets sont plutôt reportés sur 2021.

Bruno LE BRETON : demain nous avons un BE, puis-je faire un relais des infos de ce soir ?

Nicolas HENARD : oui bien sûr, fais en le meilleur usage !

Bruno LE BRETON : mes autres questions portent sur le mode d'emploi du projet fédéral et les échéanciers associés.

Jean-Michel SOYEZ : moi j'ai constaté que les clubs n'ont pas de soucis de trésorerie, mais c'est peut-être une spécificité. En revanche ils ont besoin d'être accompagnés sur les reports de charges et le chômage partiel, ce que nous faisons. Nous avons déjà anticipé l'annulation de nos activités jusqu'à la fin des vacances de Pâques, donc nous n'avons plus rien au niveau de la ligue jusqu'au 4 mai. Par contre nous faisons des actions en visio conférence avec notamment une visio de formation tous les matins pour les cadres des clubs.

Serge RAPHALEN : petit complément, pour avoir assisté aux colloques chefs de base, développement et formation, le sujet qui inquiétait plus nos clubs, comme on a besoin de CQP, ce sont les nouvelles règles sur les organismes de formation qui vont nous échoir (abordé par Anne) : c'est ce qui a le plus interpellé. Il faut trouver une solution, on avait des possibilités de relais au niveau des CDV ou de la ligue, mais si la FFVoile pouvait le prendre, cela pourrait être l'occasion pour la fédération de se mettre en avant et de nous soulager parce qu'on n'a pas forcément au sein de nos équipes les compétences et les moyens d'assurer cette mission.

Jean-Michel SOYEZ : je confirme que dans notre ligue c'est un vrai problème de pouvoir former suffisamment de moniteurs pour pouvoir tourner. Il faut savoir, en outre, si nous allons avoir le temps de former les moniteurs dont nous allons avoir besoin en juillet août.

Dominique ALINCOURT : en matière de trésorerie, pourrions nous, comme les entreprises, aller directement au niveau des banques, comme l'état le préconise, puisque l'état garantit les banques à 90 % de ce qu'elles peuvent apporter ? Le 2^{ème} point est une information : nous travaillons étroitement avec nos clubs et d'ici la fin de la semaine nous pourrions remonter les informations spécifiques à notre ligue.

Christophe DUMOULIN : sur le sujet des formateurs, nous avons eu une réunion la semaine dernière et au niveau de la ligue nous allons avoir de grosses difficultés à mettre en place ou en tout cas positionner la ligue comme organisme de formation. Je me préparais à vous envoyer un courrier pour demander que la FFVoile se positionne en OF.

Sylvie HARLE : je réponds sur la partie statutaire pour l'organisation de l'AG et pour les ligues pour lesquelles les AG n'ont pas pu se tenir. L'équation est assez simple : nous avons une contrainte (sauf modification réglementaire) de tenir une AG (pour faire voter les éléments financiers) avant fin juin, ce qui est la contrainte « au plus tard ». Et en amont, vous, les ligues, devez évidemment avoir le temps de préparer les AG qui devront se tenir en amont et pour l'instant c'est stand-by. Nous travaillons avec Eric et Henry sur l'élaboration d'un calendrier fictif avec 2 hypothèses :

- Une AG peut se tenir en présentiel avant fin juin
- Une AG ne peut pas se tenir en présentiel avant fin juin, auquel cas il faudra mettre en place une solution dégradée, qui passera par des votes, en amont, pour sécuriser les procédures sur le plan statutaire.

Dans les 2 cas, vous (ligues concernées) serez bien évidemment étroitement associées à la finalisation de ce calendrier pour ne pas vous mettre en situation de « corner ».

Jacques CATHELIN :

Je vais faire d'abord un debrief rapide sur le retour de la Ministre quant à notre demande d'exception. C'est très défavorable ; pas d'autre exception que celles existantes et donc aucune autre pour le sport. Elle a précisé ce qu'était l'exception sur l'activité physique : en famille, près du domicile, et sûrement pas avec coach ou partenaire d'entraînement, et pour une durée réduite, sans autre contact que ceux du domicile. C'est une claue. Elle a bien compris le problème que cela pose pour les SHN et a même précisé que les sorties à vélo sont fortement déconseillées en raison des risques de chutes, qui mobiliseraient des secours et des ressources

médicales. Donc clairement on ne peut pas sortir de chez soi en vélo pour rester en forme, y compris pour préparer les JO. Il a été question d'équiper les sportifs avec du matériel pour s'entraîner chez soi, mais je ne sais pas bien comment le Ministère peut faire.

Point positif quand même : toutes les mesures de chômage partiel, de report de charges, s'appliquent aux associations sportives, y compris les plus petites. Le secteur sport se voit appliquer l'ensemble des mesures de soutien prévues pour les entreprises.

Sur le PSF (nouvelle appellation du CNDS part territoriale), nombreux échanges entre l'ANS et la fédération. On avait un cahier des charges assez précis avec nécessité de répartir, avant la fin du mois de juin une somme qui s'élève à un peu plus d'1 M€ qui correspond au total de la part territoriale des structures de voile.

Contraintes imposées : actuellement, 28% sont consacrées au club et la volonté de l'ANS est qu'en 2024, ce chiffre passe à plus de 50%, avec un palier à 35 en 2020, ce qui est un gros challenge. La somme d'augmentant pas, il faut répartir différemment entre les ligues, les CDV et les clubs. Pour nous, un certain nombre de CDV mettaient en place des actions au bénéfice de plusieurs clubs. Ces actions peuvent être réparties entre l'ensemble des clubs bénéficiaires, à condition de les accompagner à la saisie de la demande sur compte Asso, qui demande un peu d'apprentissage pour ceux qui ne l'ont jamais fait.

Pour nous aider à aller vers les 35%, l'ANS nous a octroyé un surplus de 60 000 Euros, uniquement si c'est distribué aux clubs. Cela va nous aider à nous approcher des 35%.

Nous avons mis en place une procédure :

Comité d'éthique, sans aucun membre de la fédération, avec uniquement des personnes extérieures, pour contrôler la façon dont nous allons composer les commissions d'instruction des dossiers.

Les dossiers des clubs vont remonter directement vers « compte asso », et la FFVoile aura la main en lecture seule sur ces dossiers pour pouvoir compiler toutes les demandes. Les CDV et ligues les remontent comme d'habitude.

On a mis en place une **cellule administrative** qui va vérifier la recevabilité des dossiers (il faut faire un tri efficace entre les dossiers éligibles et non éligibles pour ne pas perdre des financements qui seraient proposés à un dossier non éligible). Cette cellule va être formée par l'ANS. Le 1^{er} critère sera évidemment que les structures qui déposent soient affiliées à la fédération.

Ensuite la cellule technique, que je piloterai, prendra la main, avec des cadres techniques qui connaissent bien le sujet et qui évaluera la qualité des projets. Ces critères seront connus des clubs. Ces critères seront de type 0 ou 1 (ex : avis de la ligue).

Dans les critères d'éligibilité, il faut que les projets soient proposés dans les domaines retenus par l'Agence, qui sont les suivants :

- Développement des pratiques
- Santé
- Citoyenneté et éducation par le sport

Ces 2 derniers domaines ont eu très peu de demandes et donc très peu d'aides en 2019. L'agence nous demande donc d'insister sur ces 2 volets. Nous avons créé par mal d'items sur chaque domaine, pour offrir aux clubs des possibilités nombreuses.

Sylvie HARLE : on est entrés dans le sujet qui va être abordé en Conseil des Ligues. Donc je propose qu'on en reste là et qu'on confirme le créneau et l'ordre du jour pour le CL du WE prochain.

Paul ADAM : Il avait été proposé vendredi après-midi, mais peut-être pas idéal pour les DOM.

Sacha DAUNAR précise qu'il est réquisitionné vendredi, et que samedi lui convient.

Il est décidé de programmer sur le créneau 10h-12h samedi 21/03.

Bernard MEURGEY et Claude Le BACQUER confirment leur intérêt pour des sessions plus courtes mais plus fréquentes, notamment compte tenu de l'actualité.

Il est donc proposé de garder ce créneau chaque samedi matin 10h-12h, pendant le confinement.

Les sujets à l'ordre du jour de ce samedi sont :

- PSF (ex CDNS) : complément à la présentation de Jacques ce jour sur l'organisation mise en place, les processus, les thèmes de projets etc..
- Formation : Impact de la réforme de la formation professionnelle sur les territoires concernant l'obligation de certification « critère qualité » qui sera en vigueur au 1er janvier 2021.
- Accompagnement des clubs dans la crise actuelle : recueil des mesures et sources d'information pour les démarches à mettre en œuvre (chômage partiel, ..).
 - Pierre confirme que beaucoup d'informations ont été mises en ligne sur le site de la FFVoile.

Nicolas HENARD confirme être pleinement d'accord pour ces points d'échange hebdomadaires, qui permettent une bonne coordination. Il va solliciter Marie-Pierre sur la formation et recommande à chacun de prendre soin de soi. Nous allons maintenant écouter le 1^{er} Ministre qui prend la parole à 20h.